

Ici, vous êtes dans un centre de formation  
qui adhère à la  
**démarche de progrès de la PRFPH**

Politique Régionale de Formation des Personnes Handicapées

**Cela signifie :**

- Une personne ressource, **le référent handicap**, pour les stagiaires mais aussi pour les formateurs et l'ensemble du personnel du centre
- Une écoute et une attention particulière pour **la prise en compte des besoins spécifiques des stagiaires en situation de handicap**
- Un appui, apporté par l'animation de la PRFPH, pour améliorer **la qualité d'accueil et d'accompagnement des stagiaires en situation de handicap**

égalité des chances

adaptation

compensation

accessibilité

Avec la Région Bretagne et l'Agefiph, nous nous engageons à améliorer l'accueil de stagiaires en situation de handicap pour favoriser l'égalité des chances d'accès à la formation et à l'emploi